

Julie HALEZA BOMPUIS

346 route de la Garne

43140 St Victor Malescours

Mr le Commissaire Enquêteur

Projet : ZA Bois de Bramard

St Victor Malescours, le 29 mai 2022

Mr le Commissaire Enquêteur,

Je suis contre le projet ZA des Bois de Bramard pour les raisons suivantes :

Tout d'abord je suis très déçue du manque d'information de la CCLS sur un tel projet, je pense qu'il aurait dû être porté en réunion publique en aval afin de prendre en considération les remarques (plutôt pertinentes) de la population.

Pour commencer je ne comprends absolument pas nos élus et leur insistance pour un projet qui rappelle le n'est pas d'utilité publique (ce n'est pas la construction d'un hôpital : pas vital pour notre survie locale !)

Comment des élus peuvent (pour une grosse usine et 3 autres petites) :

- Faire changer un PLU classé zone rouge
- Détruire une zone humide, sans études poussées (pas de sondage réalisé) sur un site pourtant reconnu comme étant une des plus grandes zones humides de Haute Loire ; à l'heure où l'on parle de plus en plus de leurs intérêts et de leurs utilités.
- Artificialiser les sols alors que de partout on parle de « loi climat et résilience »
- Mettre autant d'argent pour une grosse usine, et 3 petites à venir (je me répète mais pas d'utilité publique). Travaux gigantesques essentiellement pour y implanter une usine : couper notre poumon vert local, gratter le sol, extraire, remblayer (terrain vraiment pas propice car très pentu) afin d'y faire une plateforme, faire arriver les réseaux (problème avec l'eau), déplacer, compenser, Projet déjà recalé 2 fois... arrêtons le carnage ! A combien va sortir le m2 ? L'entreprise Viallon mesure-t-elle les surcoûts engendrés ? En tant que contribuable nous avons le droit de savoir exactement ce qu'il en sera.
- Sortir un projet avec tant de failles (référence au collectif Bois de Bramard)

Les arguments de la CCLS ne sont pas tenables :

- L'emploi : Les entreprises locales ont déjà du mal à pallier à leur recrutement. Encore le Week end dernier sur le trail organiser sur la commune de St Didier en Velay on pouvait voir courir des salariés de l'entreprise SATAB avec des t-shirts : « nous recrutons ». Les arguments de la CCLS comme quoi cela va servir au local donc à éviter les déplacements donc la pollution me font doucement rire quand en contrepartie on coupe une forêt et on y plante pour commencer 25 quais de camion !
- Les sites : pourquoi ne pas implanter cette usine au ZA porte du Velay ? Même CCLS, place suffisante (d'après l'étude), accès RN88 (plutôt pratique pour 25 quais de camion). Alors là aussi ne pas dire qu'il faut désengorger la RN88 qui à ce niveau n'est jamais saturée ni dans un

sens ni dans l'autre au détriment de nos départementales moins adaptées et déjà bien convoitées par les camions. (Saturation Bd Fayol à Firminy, Centre de St Didier, de la Séauve)

La CCLS a déjà plusieurs projets d'agrandissement d'autres zones de la communauté de commune (Les Mats à St Didier, les portes du Velay à la Seauve,). Ont-ils absolument besoin de cette construction ?

Les Bois de Bramard font partie de notre patrimoine local, lieu emblématique, alors pourquoi les impacter de la sorte ? Il y a plusieurs années faisant alors partie du collectif contre le passage de la ligne Très Haute Tension, les élus locaux (maire de St Just Malmont, Mr Wauquiez) étaient tous d'accord pour accorder le fait qu'il fallait conserver notre belle Haute Loire (en enterrant la ligne au maximum), et éviter les Bois de Bramard. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Merci d'avoir pris en considération mes doléances qui me tiennent à cœur.

Cordialement

Julie HALEZA BOMPUIS